

Fiche d'Inscription saison 2018-2019

Adresse postale : BP 323, 26003 Valence Cedex. / **Tel** : 06 72 14 37 26 / **Mail** : edrvalence@gmail.com

1. Informations administratives

<input type="checkbox"/> - Première Inscription	<input type="checkbox"/> - Ancien Adhérent	
<input type="checkbox"/> - Renouvellement 2017-2018	<input type="checkbox"/> - Transfert (précisez l'ancien club) : _____	
Nom – Prénom :		
Date de Naissance :	Sexe :	Nationalité : FRA / Autre : _____
Adresse :		
CP, Ville :	Tel 1 :	
Tel 2 :	Tel 3 : _____	
Mail (en majuscules) :		

Je n'autorise pas le club des Enfants Du Rhône à utiliser les images réalisées lors des entraînements et des manifestations sportives :
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. En l'application de l'Art. 34 de la loi du 06/01/78 vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, veuillez-vous adresser au secrétariat du club.

1. Extraits du Règlement Intérieur (disponible sur notre site Internet)

Article 1.3 : Responsabilité du club : [...] L'Association n'est responsable de ses adhérents qu'à l'intérieur des locaux aux horaires de leurs séances et après que les parents, pour les enfants mineurs, se soient assurés qu'ils ont été pris en charge par un dirigeant ou un entraîneur. En dehors de cette limite, l'adhérent est sous sa responsabilité ou celle de son représentant légal.

Article 2.1 : Participation aux séances : Aucune séance, même une séance d'essai, ne pourra être réalisée sans un certificat médical de non contre indication à la pratique de la natation.

Article 2.2 : Horaires des séances : Il est impératif de respecter les horaires et les exigences des groupes qui vous sont affectés. Les retards ou les départs anticipés répétés, sans raison valable, après avertissement de l'éducateur, pourront entraîner des sanctions. Les mêmes mesures pourront être prises en cas de retards répétés de la prise en charge de l'enfant par le représentant légal [...]

Article 2.4 : Présence des parents pendant les séances d'entraînement, compétitions et manifestations : La présence des parents au bord du bassin n'est pas autorisée [...]

En m'inscrivant sur les **sections Compétitions ou Waterpolo** je m'engage à :

- Respecter les règles d'accès et de maintien de mon groupe.
- Porter le bonnet / maillot du club sur toutes les compétitions / matchs.
- Participer aux compétitions Natation Course par équipe (si sélection).
- Avoir toujours une attitude sportive et Fair Play.

- Œuvrer comme bénévole lors d'au moins une organisation des Enfants Du Rhône (Loto, Fête du club, etc.).
- Avertir mon médecin traitant que mon activité sportive est sujette à des contrôles anti-dopage.

Informations groupe (aucune place ne pourra être réservée sans cette information)

SECTION	GROUPE	JOUR	HORAIRE

Cotisation Annuelle

Section Ecole de natation / natation synchronisée	<input type="checkbox"/> 210 euros
Section Loisir (Ados / Adultes / Aqua forme)	<input type="checkbox"/> 1 cours Aqua : 160 euros
	<input type="checkbox"/> 1 cours : 210 euros
	<input type="checkbox"/> 2 cours : 230 euros
	<input type="checkbox"/> 3 cours : 250 euros
Section Nagez Forme et Santé	<input type="checkbox"/> 230 euros
Section Natation Compétition et Waterpolo	<input type="checkbox"/> 240 euros : 2008 et +
	<input type="checkbox"/> 260 euros : 2007 et -

Mode de paiement (à cocher)

- Espèces
- Chèque (possibilité de payer en 3 fois sans frais)
Mois d'encaissement des chèques
chèque 1 : __/__/__ chèque 2 : __/__/__ chèque 3 : __/__/__
- Chèques Vacances
- Chèques Top Départ 2018-2019
(CAUTION DU MONTANT OBLIGATOIRE = 15 euros)
- Carte pass'région : merci de préciser le **numéro de carte (par mail en septembre):**n° _____ (CAUTION DU MONTANT OBLIGATOIRE = 30 euros)
- Je désire un justificatif pour mon CE.

Un dossier complet doit comporter :

1. Le présent bulletin complété et signé.
2. Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation **daté d'après le 11 juin 2017**
Le certificat médical est dorénavant valable 3 ans. Cependant à chaque inscription, il sera obligatoire de nous fournir un certificat médical (possibilité de nous fournir une photocopie). Aucun certificat médical ne sera conservé par le club une année sur l'autre.
3. Formulaire de licence FFN 2018/2019 complété et signé (Disponible sur notre site internet).
4. Le règlement de la cotisation (chèque à l'ordre des EDR Valence).

Acceptation du règlement.

Je reconnais avoir pris connaissance de la présente fiche (recto verso) et du règlement intérieur de l'Association et m'y soumettre.
J'ai conscience que tout engagement est annuel et qu'à partir du 31/10/18, aucun remboursement, même partiel, ne sera effectué (frais de dossier : 45 euros).

Veuillez dater et signer en précédant de la mention : « Lu et Approuvé »

**AUCUNE PLACE NE SERA RESERVEE SANS UN DOSSIER COMPLET.
AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE.**

Cadre réservé au
Secrétariat

Date réception dossier :

Saisie dans la base :